

Rapport moral 2022 **par Alain Villez, Président**

**// Assemblée Générale de l'Association des PFP
du 17.06.2023 //**

2022, l'année du temps d'après COVID

Ce n'est pas sans une certaine émotion que je préside cette AG 2022 dans les locaux de la Maison de la Chimie. Peut-être l'ignoriez-vous, mais il y a précisément 50 ans, une AG des PFP se tenait en ce même lieu. Une AG qui s'est avérée décisive pour l'unité et la pérennité de notre association.

L'association, traversée par un conflit interne opposant les anciens et les modernes, les religieux et les non religieux, aurait pu exploser à l'époque. Il n'en a rien été et j'attribue ce succès à la force des valeurs qui nous animent. Des valeurs de fraternité, de respect de l'individualité et de la dignité des personnes accompagnées mais aussi la volonté collective de construire et réfléchir ensemble notre avenir. J'ai participé avec beaucoup d'autres, avec enthousiasme et confiance, à cette histoire qui, loin de s'arrêter, demeure fermement ancrée dans ses valeurs.

Ceux qui voudraient en savoir plus peuvent lire avec profit l'excellent ouvrage de Gabriel Bertrand « Soyez la vie ».

L'année 2022 a été marquée par un contexte socio-économique international et sanitaire rendu particulièrement difficile par le conflit Russo-Ukrainien d'une part, et la période de réhabilitation post-COVID d'autre part.

« Et l'association ? » me direz-vous !

Constatant le retour à la « presque » normale de nos équipes au sortir de cette crise sanitaire sans précédent du COVID, avec son cortège de 160 000 victimes, je voudrais remercier très sincèrement l'engagement sans faille des bénévoles et des salariés qui les soutiennent et plus particulièrement les présidents et directeurs de Fraternités Régionales qui ont eu la tâche particulièrement délicate de maintenir la vie associative au plus près des réalités de terrain.

Plus rien ne serait comme avant, avaient professé des observateurs éclairés. Force est de constater que la vie économique et sociale a repris sans que nous assistions aux bouleversements radicaux annoncés de nos comportements collectifs. Il semblerait que les enjeux de notre transition climatique et les alertes d'économistes tel que Thimothée Parrique dans son ouvrage « Ralentir ou périr » n'aient pas encore été intégrés par nos contemporains.

Si certains bénévoles parmi les plus âgés ne sont pas revenus après le COVID, d'autres se sont présentés porteurs de nouvelles formes de solidarité et d'une culture différente de l'engagement plus orientée sur le faire et l'immédiateté, et ... nous les avons accueillis !

Cette crise, en dépit du bilan humain très lourd, nous aura permis d'opérer le « virage numérique » nécessaire à l'animation et la modernisation de notre vie associative : télétravail, visio-conférences sont maintenant complètement intégrés à notre quotidien qui s'est trouvé allégé de déplacements pas toujours indispensables.

Pour acter l'évolution de nos pratiques et faciliter les toujours délicates intégration et prise de responsabilité des bénévoles, nous avons finalisé la rénovation de notre référentiel des Equipes d'Action Territoriale (EAT). Ce document, adopté à la grande majorité par notre dernière AG, facilitera l'accès à la maturité de nos (380) équipes notamment par la suppression de la notion de Groupes en Développement (GED). Les relations complexes parfois tumultueuses des bénévoles et des salariés sont également au cœur des travaux de rénovation des référentiels d'équipe avec, en perspective, un nouveau référentiel métier pour les salariés Coordonnateur de Développement Social (CDS).

Outre le référentiel EAT, deux autres chantiers de rénovation nous ont fortement mobilisés en 2022, à savoir les Equipes d'Action Spécifique Accompagner Vers le Logement (AVL) et Accompagnement des personnes Malades et en Fin de Vie (AMFV). Une belle occasion de revisiter la première de nos actuelles orientations stratégiques : *aller vers les plus pauvres*. Certains s'interrogent aujourd'hui sur la hiérarchisation de nos priorités : « aller vers les plus pauvres ou aller vers les plus isolés ». Outre le fait que notre orientation vers les plus pauvres correspond aux valeurs fondatrices de notre association, assignées par Armand Marquiset, vivre la fraternité avec les plus pauvres : tel est notre combat qui conserve toute sa pertinence et sa modernité.

C'est également le discours que nous tenons à nos donateurs et qui nous oblige. L'isolement et la Pauvreté ne sont pas antinomiques. Ils sont consubstantiels. Nous savons, notamment grâce aux travaux du sociologue Serge Paugam¹, que ce sont les personnes les plus pauvres qui sont les plus isolées. Serge Paugam distingue et analyse quatre types de liens : *les liens de filiation, les liens de participation élective, les liens de participation organique et les liens de citoyenneté* ;

¹ L'attachement Social Formes et fondements de la solidarité humaine Serge Paugam Seuil février 2023

pour chacun de ces liens et notamment ceux de filiation et de participation élective, ce sont les catégories sociales les plus défavorisées qui sont les plus en risque de rupture.

Par ailleurs, l'INSEE nous enseigne que 73% des bénéficiaires du minimum vieillesse, sont en situation d'isolement social.

Ces invisibles que sont souvent les personnes en situation d'isolement sont donc à rechercher prioritairement chez les plus pauvres. Mais leur repérage et leur identification dans les territoires représentent souvent un véritable défi que nous nous devons de relever.

Sur un plan stratégique, 2022 restera marquée d'une pierre blanche. Elle aura permis de concrétiser notre objectif de retour à l'équilibre budgétaire. L'engagement pris par votre Conseil d'Administration, en décembre 2019, sera donc tenu en dépit de la crise COVID. Cette excellente nouvelle qui vous sera détaillée par Martine, notre trésorière, nous permet d'entrevoir l'avenir avec une certaine sérénité.

A cette occasion, je veux rendre hommage et remercier chaleureusement nos donateurs et testateurs sans le soutien et la fidélité desquels notre association ne pourrait pas assurer sa mission de lutte contre l'exclusion de nos aînés. Leur fidélité nous a permis de traverser cette crise sanitaire sans trop de turbulences autour de nos ressources, ce dont nous ne pouvons que nous féliciter.

Mieux, la période nous a permis de faire progresser très sensiblement notre prospection digitale et nos partenariats avec les entreprises et les subventions des fondations, des organismes de protection sociale (Caisses de Retraite) et des collectivités territoriales (conférence de financeurs). J'adresse mes plus sincères remerciements et félicitations aux équipes des direction du développement des ressources et des legs et successions.

A la satisfaction générale, nous avons pu tenir à nouveau nos Rencontres d'Automne, un moment important pour la vie et la cohésion de notre ensemble PFP, qui nous a permis de faire le bilan d'étape de nos orientations stratégiques qui parviendront à échéance en 2024.

Au titre de notre mission Témoigner-Alerter et de nos actions de communication, nous ne pouvons que nous féliciter de l'opération du 1^{er} Octobre, centrée sur la publication de notre rapport annuel sur l'Isolement Social qui nous a permis de lever le voile sur un aspect trop peu exploré de la solitude des aînés à savoir la vie affective, intime et sexuelle. Ce rapport et la campagne d'affichage métro qui l'a soutenu, ont connu un retentissement remarquable. Il complète et illustre très opportunément les dernières données de notre observatoire de l'isolement relationnel, publié en 2021.

Nous ne comptons plus le nombre de citations dans la presse et les publications spécialisées de cette statistique effrayante de 530 000 personnes âgées de plus de 60 ans en situation de mort sociale. Plus que jamais, notre ambition de devenir une référence en matière d'isolement social des personnes accompagnées se trouve aujourd'hui satisfaite.

Sur un plan plus culturel, je veux attribuer une mention particulière à cet évènement qu'a représenté le défilé de mode intergénérationnel à la Mairie de Paris. J'espère que vous avez pu profiter de ce spectacle - en live ou en visio - qui a soulevé l'enthousiasme des spectateurs et des acteurs qui ont pu, eux aussi, accéder à ce cénacle très fermé que constitue le monde de la mode. D'aucuns, dont je suis, ont pu se dire que nous avons connu une mise en scène contemporaine de notre devise – des fleurs avant le pain – qui garde toute son actualité et sa fraîcheur. Remerciements et Félicitations à tous les contributeurs à cette manifestation et plus particulièrement à l'équipe de la Direction de la Communication s'imposent !!

Toutes ces réflexions et ces travaux doivent se développer à l'échelle de l'Ensemble Petits Frères des Pauvres. C'est à cette échelle que chacune des trois entités (AGE, Fondation et Association) doit trouver son positionnement dans le partage des mêmes valeurs et le respect des spécificités de chacun.

Pour la Fondation, avec laquelle les relations sont désormais pacifiées, il nous faudra finaliser la mise en œuvre des 9 prescriptions faites par la mission de contrôle, diligentée par les Ministères de l'intérieur, des Finances et du Logement, suite aux désaccords sur les modalités de financement par la Fondation des actions de l'Association. En effet, il reste à statuer sur la seule, mais évidemment la plus délicate, prescription non mise en œuvre, à ce jour, à savoir la réforme des statuts qui s'inscrivent dans un pacte associatif scellé par notre Assemblée Générale en 2002. L'Etat souhaite aujourd'hui nous assujettir très strictement aux dispositions des statuts-type. Les discussions ont été ouvertes avec le Ministère de l'Intérieur et débouchent sur une méthodologie de projet de réforme des statuts de la Fondation, qui vous sera soumis cet après-midi. Nous veillerons, tout particulièrement, à ce que l'esprit du pacte associatif qui avait présidé à la création de la Fondation, soit respecté.

- Afin de mieux répondre aux enjeux du vieillissement de la population, notre mission de lutte contre l'isolement social et la pauvreté de nos aînés doit se développer au-delà des accueils, accompagnements et actions collectives qui concernent actuellement quelques 30 000 personnes dont près de 15 000 personnes accompagnées très régulièrement. Cela nécessite des prolongements que nous nous évertuons à mettre en œuvre par une meilleure couverture territoriale de nos actions. C'est à cette fin que prend place la création d'une treizième Fraternité Régionale dans les Antilles, sur laquelle vous vous prononcerez cet après-midi. Une grande première dans les territoires ultra marins,
- par des programmes, tels que les « Chasseurs de solitude », la sensibilisation des élèves des collèges aux sujets du vieillissement et de l'âgisme,

- par une action continue auprès des pouvoirs publics et singulièrement auprès du Ministère des Solidarités et de l'Autonomie de Jean-Christophe Combe. Yann, notre Délégué Général, a été sollicité pour co-animer l'atelier « lien social et citoyenneté » du Conseil National de Refondation (CNR) sur la politique du Bien Vieillir qui a rendu ses conclusions en avril dernier. A réception des conclusions, Jean-Christophe Combe a fait savoir qu'il n'écartait plus, a priori, la possibilité de légiférer sur certaines mesures préconisées dans le cadre :
 - de la proposition de loi Bien vieillir, portée par les députés de la majorité, en cours d'examen à l'assemblée,
 - d'un programme d'action qui devrait nous être présenté incessamment !!!
 - enfin, des mesures financières à l'occasion du PLFSS pour 2024.

Je tiens à remercier tout particulièrement Yann de son engagement sur tous ces chantiers particulièrement chronophages sans rien sacrifier à la mise en œuvre de nos orientations stratégiques.

Néanmoins l'éventualité du retour d'une loi Grand Age et Autonomie n'est plus à l'ordre du jour. D'autant que le gouvernement s'estime quitte sur l'instauration d'un 5^{ème} risque autonomie avec son instauration, en août 2020 au sein de la CNSA. La modicité des moyens mobilisés dans le cadre du 5^{ème} risque ne laisse que peu d'espoir sur la possibilité de financement des réformes tant attendues en matière :



- de tarification et d'encadrement en personnel des EHPAD,
- d'instauration d'une prestation unique de compensation pour l'autonomie à l'attention de toutes les personnes en situation de handicap quel que soit leur âge.

« L'arlésienne » de la loi Grand Age a encore de beaux jours devant elle !!!

C'est évidemment avec beaucoup d'émotion que je vous adresse ce qui sera mon dernier rapport moral. Vous le savez, je ne briguerai pas la reconduction de mon mandat de Président à l'occasion de l'élection du bureau qui aura lieu dans 8 jours, suite au renouvellement partiel du Conseil d'Administration auquel vous procéderez tout à l'heure. 8 ans de présidence dans des conjonctures parfois délicates : j'estime qu'il est temps de « passer le témoin ».

Je tiens à remercier très sincèrement les administrateurs et plus spécifiquement les membres du bureau de leur soutien. Je salue tout particulièrement les administrateurs sortants qui ne se représentent pas ; (applaudissements). Si je quitte la présidence, je poursuivrai néanmoins mon engagement au service du projet associatif au sein du Conseil d'Administration de l'association bien sûr, mais aussi aux Conseils d'Administration d'AGE et de la Fondation.

Pour conclure, je citerai Alain Touraine qui nous a récemment quittés. Présenté souvent comme le sociologue des mouvements sociaux, sa réflexion avait marqué un tournant décisif avec son ouvrage « critique de la modernité » dans lequel, il nous invitait à l'écoute de la voix du sujet, acteur des mouvements sociaux, en recherche de liberté et investi de droits universels.

Une belle invitation à progresser dans notre mission de vecteur de la parole des personnes accompagnées et en permettant à nos aînés de participer de plus en plus à notre vie associative. C'est une priorité que je porte depuis le début de mon mandat et que je sais maintenant durablement inscrite dans nos orientations.

C'est par des remerciements que je conclurai mon propos.

Merci à Yann pour la complicité de notre tandem Président-Délégué Général, efficient et enthousiaste.

Merci à toute l'équipe nationale avec une mention particulière à Boris, notre Directeur de la vie institutionnelle, sans l'assistance duquel le Président que je suis encore pour quelques jours aurait bien du mal à naviguer dans tous les arcanes de notre vie associative.

Merci aux administrateurs pour leur soutien et la qualité, la sincérité de nos échanges.

Merci à vous tous bénévoles et salariés, présidents et directeurs de Fraternités, pour votre engagement contre vents et marées dans le déploiement de notre projet associatif.

Merci à l'Association qui a donné, depuis tant d'années, du sens à nos vies, la mienne bien sûr, mais aussi à celle de Marie mon épouse.